

## **Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite**

### **Rapport de gestion**

### **Premier trimestre de 2009**

*Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 comparativement au trimestre correspondant de 2008. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, ainsi que nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.*

*Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.*

*Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds de revenu Bell Aliant ou le Fonds) à l'adresse [www.bell.aliant.ca](http://www.bell.aliant.ca). Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

#### **Informations prospectives**

*Le présent rapport de gestion est daté du 6 mai 2009 et porte sur les données à cette date, sauf indication contraire. Il contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes et nos prévisions pour l'exercice 2009 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et les hypothèses relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 6 mai 2009. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'intensification de la concurrence; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers les systèmes; la dépendance envers les principaux fournisseurs; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations requises; les relations avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; la capitalisation des régimes de retraite; le risque d'illiquidité et le risque de financement; les clauses restrictives relatives à la dette et autres; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail; le succès des acquisitions et des cessions; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois. Certains de ces facteurs de risque sont presque totalement indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain*

*nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats financiers et d'exploitation et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.*

*Veuillez également consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » de notre communiqué de presse du 2 février 2009 présentant les résultats de 2008 et les prévisions financières pour 2009 pour le Fonds et pour Placements Bell Aliant, s.e.c., qui se trouve aux adresses [www.bell.aliant.ca](http://www.bell.aliant.ca) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

## **Notre société**

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de télécommunications régionaux, et nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle. Nous offrons à notre clientèle du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec une gamme complète de services de transmission de la voix et de données de même que des services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), des services de gestion des infrastructures, des solutions matérielles et des solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur isolable, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

## **Contexte dans lequel nous exerçons nos activités**

### **État de la concurrence**

Nous nous mesurons à divers concurrents dans les régions que nous servons. Les entreprises de câblodistribution continuent de représenter la source de concurrence la plus vive à laquelle nous faisons face. Tout au long du premier trimestre de 2009, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux sur nos territoires de desserte. Ces sociétés offraient des services téléphoniques, tant locaux qu'interurbains, à environ 59 % des foyers de nos territoires à la fin de mars 2009, soit 8 points de pourcentage de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents et, alors que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques.

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir notre Forfait économique<sup>MC</sup> et nos offres groupées et de collaborer avec les clients de façon à fournir des solutions novatrices et complètes et à maintenir le service à la clientèle hors pair et les gammes de produits novateurs auxquels nos clients s'attendent. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

### **Contexte réglementaire**

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Nous participons fréquemment aux processus de consultation publique qui mènent à ces décisions en soumettant des exposés, des opinions et des commentaires au CRTC. Nous collaborons également avec d'autres représentants du secteur et parties intéressées pour réclamer la réforme de la réglementation que nous estimons nécessaire et justifiée, tout en nous prononçant contre les parties qui souhaitent voir s'alourdir le fardeau réglementaire imposé à notre secteur d'activité.

Pour une analyse de ces réformes et autres, veuillez vous reporter à la rubrique « Modifications réglementaires ».

### **Planification en vue des futures modifications apportées aux règles fiscales**

Comme il est présenté dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, par suite des modifications annoncées en octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société. En 2008, le ministère des Finances a annoncé des propositions de modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour faciliter la conversion en société des fiducies de revenu existantes, comme le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion ont été édictées le 12 mars 2009. À l'heure actuelle, nous prévoyons recommander aux porteurs de parts du Fonds une opération de conversion qui prendrait effet avant le ou le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et nous étudions attentivement les circonstances particulières et les possibilités qui s'offrent à nous dans le but de déterminer la meilleure façon de structurer la conversion en société. Actuellement, nous prévoyons que notre abri fiscal devrait être suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts pour un minimum de 18 mois et un maximum de 24 mois après la conversion du Fonds en société. Nous continuons également d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéfices aura sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds.

### **Changements organisationnels**

Le 12 janvier 2009, nous avons rendu publique une nouvelle structure organisationnelle. La nouvelle structure de la société est basée davantage sur les fonctions que sur les emplacements géographiques et, par conséquent, le nombre de postes de hauts dirigeants relevant directement du chef de la direction a été ramené de onze à sept. Le lecteur pourra trouver plus de détails sur cette restructuration sous la rubrique « Stratégie » ainsi que dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

# Revue du premier trimestre

## Sommaire des résultats

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>             |                 |             |                       |
|---|-----------------|-------------|-----------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                             | <b>2009</b>     | <b>2008</b> | <b>Variation en %</b> |
| Produits d'exploitation                                     | <b>828,0 \$</b> | 837,9 \$    | (1,2)                 |
| BAIIA <sup>1</sup>  | <b>355,7 \$</b> | 353,3 \$    | 0,7                   |
| Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>                        | <b>146,0 \$</b> | 153,9 \$    | (5,1)                 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies                  | <b>81,7 \$</b>  | 74,2 \$     | 10,1                  |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées | <b>0,8 \$</b>   | (9,9) \$    | n.s.                  |
| Bénéfice net  | <b>82,5 \$</b>  | 64,3 \$     | 28,3                  |

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Au premier trimestre de 2009, les produits d'exploitation ont diminué de 1,2 %, soit 9,9 M\$, comparativement à ceux du premier trimestre de 2008, le recul des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des autres produits ayant été en grande partie contrebalancé par la croissance des produits tirés des services de données et Internet, des services de TI et des services sans fil. La diminution d'un trimestre à l'autre s'explique également en partie par la comptabilisation, au premier trimestre de 2008, de produits tirés des services de TI qui avaient été auparavant reportés. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » pour obtenir plus de détails.

Au premier trimestre de 2009, malgré la diminution des produits d'exploitation, le BAIIA a augmenté de 0,7 %, soit 2,4 M\$, comparativement à celui du premier trimestre de 2008, étant donné que des économies ont été réalisées grâce à nos programmes de réduction des charges mis en œuvre au premier trimestre de 2009.

Au premier trimestre de 2009, le bénéfice d'exploitation a diminué de 5,1 %, soit 7,9 M\$, comparativement à celui du premier trimestre de 2008. L'augmentation de l'apport provenant du BAIIA a été contrebalancée par une hausse des frais de restructuration reflétant l'offre d'une prime de retraite pour un nombre restreint d'employés syndiqués du Canada atlantique.

Au premier trimestre de 2009, le bénéfice net a augmenté de 18,2 M\$, comparativement à celui du premier trimestre de 2008. Cette augmentation s'explique par la hausse de 7,5 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies et de 10,7 M\$ du bénéfice net lié aux activités abandonnées. La hausse du bénéfice net lié aux activités poursuivies reflète la baisse du bénéfice d'exploitation qui a été plus que contrebalancée par une augmentation de 10,9 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices en 2009, la diminution de 2,1 M\$ des frais d'intérêt et l'augmentation de 2,3 M\$ des autres produits. La hausse du bénéfice net lié aux activités abandonnées en 2009 s'explique essentiellement par la réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 11,2 M\$ relativement à Atlantic Mobility Products (AMP) qui avait été inscrite au premier trimestre de 2008.

### Liquidités distribuables

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables pour les trimestres terminés les 31 mars 2009 et 2008. Le tableau présente également des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées. Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>   |                  |             |                       |
|---|------------------|-------------|-----------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i>   | <b>2009</b>      | <b>2008</b> | <b>Variation en %</b> |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation  | <b>210,2 \$</b>  | 236,1 \$    | (11,0)                |
| <i>Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées</i>     | <b>(11,3)</b>    | 1,5         | n.s.                  |
| Dépenses en immobilisations   | <b>(107,5)</b>   | (95,1)      | 13,0                  |
| Liquidités distribuables normalisées <sup>1</sup>   | <b>91,4 \$</b>   | 142,5 \$    | (35,9)                |
| <i>Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts</i>             | <b>102,9</b>     | 63,8        | 61,3                  |
| Autres ajustements  | <b>2,2</b>       | 0,5         | 340,0                 |
| Liquidités distribuables <sup>1</sup>   | <b>196,5 \$</b>  | 206,8 \$    | (5,0)                 |
| Bénéfice net  | <b>82,5 \$</b>   | 64,3 \$     | 28,3                  |
| Distributions en espèces déclarées <sup>2</sup>   | <b>164,9 \$</b>  | 163,3 \$    | 1,0                   |
| Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>3</sup> sur les distributions en espèces déclarées | <b>34,0 \$</b>   | 74,3 \$     | (54,2)                |
| Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées   | <b>(82,4) \$</b> | (99,0) \$   | (16,8)                |

n.s. non significatif

1. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont des mesures non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Les liquidités distribuables normalisées du premier trimestre de 2009 se sont chiffrées à 91,4 M\$, soit une baisse de 51,1 M\$, ou 35,9 %, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Même si le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est accru au premier trimestre de 2009 comparativement à celui du premier trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont diminué, essentiellement en raison de l'augmentation des besoins de liquidités aux fins de financement des variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) et des dépenses en immobilisations, comme il est présenté à la rubrique intitulée « Sommaire des flux de trésorerie ».

Nous avons calculé que les liquidités distribuables pour le premier trimestre de 2009 s'établissaient à 196,5 M\$, soit une baisse de 10,3 M\$, ou 5,0 %, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Bien que les besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. De plus, nous finançons également les frais de restructuration à même les réserves de liquidités ou les emprunts; par conséquent, ces frais n'ont pas été pris en compte dans les liquidités distribuables. La diminution des liquidités distribuables reflète essentiellement la croissance du BAIIA, contrebalancée par la hausse des dépenses en immobilisations d'un trimestre à l'autre.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 83,9 % des liquidités distribuables, comparativement à 79,0 % au trimestre correspondant de 2008.

## Stratégie

### Points saillants des réalisations stratégiques au premier trimestre de 2009

Notre stratégie pour 2009 prolonge les stratégies mises en œuvre dans le passé et met à profit les succès que nous avons pu connaître au cours des derniers exercices. Devant la conjoncture et les réalités de la concurrence à laquelle nous devons faire face, nous avons actualisé notre vision et avons clairement établi les objectifs stratégiques qui appuieront selon nous notre succès financier futur.

Notre vision est simple et directe et constitue le fondement de toutes nos activités :

*Être aux yeux des consommateurs le principal fournisseur de communications sur les marchés où nous sommes présents.*

En 2009, nous nous concentrerons sur la réalisation de cinq objectifs stratégiques :

1. améliorer l'expérience client;
2. fidéliser notre clientèle;
3. accroître nos services à large bande;
4. établir une nouvelle structure de coûts;
5. mobiliser nos employés.

#### *Améliorer l'expérience client*

L'une de nos principales stratégies pour 2009 consiste à continuer d'accorder de l'importance à l'amélioration de l'expérience client.

Au premier trimestre de 2009, nous avons utilisé notre nouvel outil de gestion des documents pour améliorer la pertinence de l'attribution de matériel et le délai d'activation du service Internet haute vitesse. En Ontario et au Québec, nous avons réalisé des progrès au chapitre de la formation et des outils de notre personnel de solutions techniques, ce qui a stimulé la productivité en général. Nous avons modifié les priorités en ce qui a trait aux problèmes liés aux services d'accès par ligne numérique et aux services de télévision de façon à répondre plus rapidement à nos clients et nous avons adopté une orientation commune à tous les paliers de direction, dont les résultats sont examinés hebdomadairement et les progrès sont suivis de près. En outre, nous avons amélioré le processus de commande d'installations du service Internet haute vitesse au cours du trimestre.

Notre indice de service à la clientèle (ISC) est un indicateur interne composé de cinq mesures clés qui nous permettent d'évaluer l'expérience que nous offrons à nos clients. Nous continuons d'améliorer l'expérience client, comme en témoigne la hausse de 1,4 point de pourcentage de l'ISC au premier trimestre de 2009, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Ce résultat est le reflet direct des initiatives sur lesquelles nous nous sommes concentrés en continuant d'améliorer les caractéristiques fondamentales de nos services, notamment en apportant des améliorations opérationnelles aux processus, aux outils et à la formation.

#### *Fidéliser notre clientèle*

Nous sommes d'avis que nous détenons de solides marques dans tous nos marchés et en 2009, nous nous efforcerons d'augmenter la force de ces marques. Au premier trimestre de 2009, nous avons annoncé que *Bell Aliant* deviendra notre marque de présentation sur le marché dans le Canada atlantique. En Ontario et au Québec, nous continuerons de tirer parti de nos marques existantes tout en créant un lien plus étroit avec la marque *Bell Aliant*. Nous ajouterons la mention « une division de Bell Aliant » lorsque nous utiliserons les marques de *Télébec*, de *NorthernTel*, de *Cablevision* et de *KMTS*, comme nous le faisons actuellement pour *xwave* et *Innovatia*. Nous continuerons d'utiliser la marque *Bell* dans nos territoires de l'Ontario et du Québec où elle est déjà utilisée.

La fidélité de notre clientèle est très importante pour nous. Nous avons adopté une structure axée sur les ventes orientées localement et dirigée par des leaders régionaux dans chacun de nos territoires afin de réduire le taux de désabonnement ou la perte de clientèle. Nous intensifierons nos efforts de fidélisation et chercherons à accroître la pénétration de tous nos produits et services. Nous continuerons de nous concentrer sur nos stratégies d'offres groupées pour conserver nos clients et nous protéger contre la concurrence.

#### *Accroître nos services à large bande*

Notre réseau à large bande offre les produits et les services qui permettent aux clients de communiquer entre eux et leur procurent l'information dont ils ont besoin pour être productifs. Les services à large bande forment le principal domaine de croissance de nos activités. Nous investissons dans les secteurs qui promettent des rendements attrayants d'une manière qui nous rendra plus solides dans l'avenir. La priorité de nos investissements pour 2009 est accordée à l'élargissement de la zone de couverture de

nos services à large bande, à l'expansion de nos services liés à la fibre optique et à l'élaboration de nouveaux services améliorés de protocole Internet (IP).

Au premier trimestre de 2009, nous avons élargi avec succès la portée de nos services à large bande :

- Nous avons mené à terme une mise à l'essai pour augmenter l'échelle de la zone de couverture de nos services d'accès par ligne numérique de façon à servir plus de clients d'une manière plus efficiente;
- Nous avons élargi la zone de couverture de nos services d'accès par ligne numérique au moyen d'une expansion du réseau qui nous a permis, à la fin du premier trimestre de 2009, de rejoindre 8 875 foyers de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- Nous avons mis en œuvre la technologie de la fibre optique dans un plus grand nombre de foyers, rejoignant ainsi environ 239 000 clients à la fin du premier trimestre de 2009.

En outre, en février 2009, nous avons amélioré l'expérience en matière de service de TV Aliant en lançant un service de magnétoscope numérique permettant aux clients d'enregistrer, d'interrompre ou de rembobiner un programme de télévision en direct. L'ajout d'un service de magnétoscope numérique accroît la capacité concurrentielle de TV Aliant et apporte un complément au service haute définition lancé au quatrième trimestre de 2008.

#### *Établir une nouvelle structure de coûts*

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons entrepris d'importantes mesures de restructuration qui se sont poursuivies au premier trimestre de 2009. L'entreprise est désormais plus flexible, et nos dirigeants ont élargi leur champ d'action, ce qui favorise une prise de décision plus stratégique et plus rapide. Nous avons également offert de façon restreinte un départ à la retraite volontaire à certains de nos employés syndiqués. Compte tenu de la taille plus optimale de notre effectif, nous nous sommes concentrés sur les tâches et les activités les plus importantes et nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la réalisation de notre objectif de réduction des coûts autres que ceux de la main-d'œuvre pour le reste de l'exercice 2009.

#### *Mobiliser nos employés*

En 2009, nous sommes déterminés à renforcer notre culture axée sur la performance au moyen d'un meilleur alignement du rendement personnel et des objectifs de l'entreprise et de la poursuite de nos investissements dans le développement du leadership.

Au cours du premier trimestre de 2009, nous nous sommes efforcés de nous assurer que tous les employés comprenaient notre vision et nos objectifs stratégiques ainsi que la façon dont chacun contribuait à la réalisation de ces objectifs. De nombreuses rencontres internes ont été tenues par notre président et les membres de la haute direction au cours du trimestre. Ces rencontres comprenaient notamment la visite de 15 villes de six provinces et ont donné l'occasion aux employés d'interagir avec les hauts dirigeants, d'en apprendre davantage sur notre plan d'affaires et nos objectifs stratégiques de 2009 et de poser des questions.

Notre programme portant sur les caractéristiques fondamentales du leadership a été élargi au début de 2009. Plus de 200 employés participent maintenant activement à ce programme, en vertu duquel ils reçoivent une formation complète leur permettant d'acquérir une base solide en ce qui a trait aux compétences essentielles pour gérer et diriger efficacement.

## Résultats d'exploitation

Notre rendement financier est évalué au moyen des liquidités distribuables, des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>             |             |             |                       |
|---|-------------|-------------|-----------------------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                             | <b>2009</b> | <b>2008</b> | <b>Variation en %</b> |
| Services locaux et d'accès                                  | 338,2 \$    | 346,8 \$    | (2,5)                 |
| Services interurbains                                       | 106,0       | 112,7       | (5,9)                 |
| Services de données et Internet                             | 200,2       | 193,8       | 3,3                   |
| Services et solutions matérielles de TI                     | 116,5       | 107,3       | 8,6                   |
| Services sans fil   | 19,8        | 17,9        | 10,6                  |
| Autres produits   | 47,3        | 59,4        | (20,4)                |
| Produits d'exploitation                                     | 828,0 \$    | 837,9 \$    | (1,2)                 |
| Charges d'exploitation                                      | 472,3       | 484,6       | (2,5)                 |
| BAIIA <sup>1</sup>  | 355,7 \$    | 353,3 \$    | 0,7                   |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux       | 22,2        | 24,8        | (10,5)                |
| Amortissement   | 177,2       | 174,5       | 1,5                   |
| Frais de restructuration et autres frais                    | 10,3        | 0,1         | n.s.                  |
| Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>                        | 146,0 \$    | 153,9 \$    | (5,1)                 |
| Autres charges (produits)                                   | (0,4)       | 1,9         | (121,1)               |
| Intérêts débiteurs  | 37,5        | 39,6        | (5,3)                 |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices                | (9,1)       | 1,8         | n.s.                  |
| Part des porteurs sans contrôle                             | 36,3        | 36,4        | (0,3)                 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies                  | 81,7 \$     | 74,2 \$     | 10,1                  |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées | 0,8         | (9,9)       | n.s.                  |
| Bénéfice net  | 82,5 \$     | 64,3 \$     | 28,3                  |

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

### Produits d'exploitation

#### *Services locaux et d'accès*

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 31 mars 2009 ait diminué de 3,9 % comparativement au 31 mars 2008, nous avons pu limiter à 2,5 %, ou 8,6 M\$, pour le premier trimestre de 2009, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2008. La diminution des produits d'exploitation a été atténuée par des programmes visant la rétention de nos clients à valeur élevée, des augmentations de prix et de nouvelles percées sur le plan des fonctions de service.

Au cours du premier trimestre de 2009, la perte de clients des SAR nette s'est chiffrée à 37 872, ce qui représente une diminution de 4 092 comparativement à la perte clients des SAR nette enregistrée au quatrième trimestre de 2008. Après ajustement pour tenir compte du nombre des clients des SAR acquis par suite de l'acquisition de Kenora Municipal Telephone Services (KMTS) au premier trimestre de 2008, la perte de clients des SAR nette au premier trimestre de 2009 s'est accentuée d'environ 6 000 comparativement au trimestre correspondant de 2008.

Au 31 mars 2009, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,7 % au nombre enregistré au 31 mars 2008, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 2,3 % au nombre enregistré au 31 mars 2008. Ces diminutions reflètent les pertes au profit des concurrents, découlant des

prix compétitifs et de l'intensification des offres promotionnelles par les concurrents, ainsi que l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution et le remplacement par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). Le nombre de clients d'affaires des SAR a en outre subi l'incidence de la migration continue des clients découlant de la perte d'un contrat conclu avec le gouvernement fédéral en 2008 ainsi que de la fin d'une entente avec un client des services de gros au cours du trimestre. Au 31 mars 2009, environ 59 % des foyers de notre territoire avaient accès à un service de téléphonie par câble offert par un concurrent, comparativement à environ 51 % au 31 mars 2008.

#### *Services interurbains*

Au premier trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 5,9 %, ou 6,7 M\$, comparativement au premier trimestre de 2008. La diminution des produits d'exploitation d'un trimestre à l'autre s'explique par un recul de 3,4 % du nombre de minutes d'appels interurbains et par un recul de 2,2 % des produits d'exploitation moyens par minute. Le recul du nombre de minutes d'appels interurbains est imputable aux pertes au profit de concurrents et au remplacement par les services de téléphonie cellulaire et les services IP, alors que le recul des produits d'exploitation moyens par minute est imputable aux baisses de prix, principalement pour nos grandes entreprises clientes, et à la tendance soutenue des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe.

#### *Services de données et Internet*

Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet proviennent de la prestation de services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique, d'accès commuté rapide et de télévision sur protocole Internet (télévision sur IP). Au premier trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 3,3 %, ou 6,4 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Les produits d'exploitation tirés des services Internet ont grimpé de 10,8 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008, tandis que les produits tirés des autres services de données ont diminué de 3,6 %.

Les acquisitions nettes de clients des services Internet haute vitesse se sont établies à 14 522 au premier trimestre de 2009, soit une augmentation de 2 316 comparativement aux acquisitions nettes enregistrées au quatrième trimestre de 2008. Bien que les acquisitions nettes aient diminué comparativement à celles du premier trimestre de 2008, nous continuons d'enregistrer une solide croissance de notre clientèle d'un exercice à l'autre. Au 31 mars 2009, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était supérieur de 8,6 % à celui enregistré au 31 mars 2008, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et les hausses de prix ciblées se sont traduites par des produits mensuels moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 36,94 \$ au premier trimestre de 2009, soit une hausse de 5,3 % comparativement aux produits moyens de 35,09 \$ enregistrés au premier trimestre de 2008.

#### *Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI*

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI et des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels. Au total, au premier trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont été plus élevés, ayant augmenté de 8,6 %, ou 9,2 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation reflète la hausse de 21,0 M\$, ou 31,1 %, des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI attribuable aux ventes considérables de produits à un important client au cours du trimestre, contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation tirés des services de TI de 11,8 M\$, ou 29,7 %. Cette baisse est imputable au fait que des produits d'exploitation auparavant reportés liés à un important projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec avaient été comptabilisés au premier trimestre de 2008, au cours duquel des résultats particulièrement solides avaient été enregistrés au chapitre des services de TI.

### Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil des territoires que Télébec, NorthernTel et KMTS desservent au Québec et en Ontario. Au premier trimestre de 2009, les produits d'exploitation ont augmenté de 10,6 %, ou 1,9 M\$, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 7,5 % du nombre de clients des services sans fil au 31 mars 2009 comparativement au 31 mars 2008. Nous avons enregistré des acquisitions nettes de 43 clients au premier trimestre de 2009. Ce résultat représente une baisse de 224 du nombre d'acquisitions nettes de clients comparativement au quatrième trimestre de 2008 et de 2 020 comparativement au premier trimestre de 2008, normalisée pour tenir compte des 9 000 clients des services sans fil de KMTS acquis le 1<sup>er</sup> février 2008. Ce taux d'acquisitions nettes moins élevé de clients des services sans fil s'explique essentiellement par la conjoncture économique défavorable qui a eu une incidence sur le marché des services prépayés, desquels nous tirons habituellement de plus faibles marges bénéficiaires comparativement à nos autres flux de rentrées.

### Autres produits

Les autres produits sont liés aux services de gestion du savoir offerts par notre filiale, Innovatia Inc., à la location et à la vente de terminaux, à la vente d'ordinateurs personnels, aux produits tirés de l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité et à divers produits d'autres sources. Au premier trimestre de 2009, les autres produits ont diminué de 20,4 %, ou 12,1 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette diminution découle principalement de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition de 6,0 M\$, ou 51,0 %, par suite du rapatriement par Bell Mobilité d'activités que nous exerçons auparavant. Les produits d'exploitation tirés de la location de matériel téléphonique ont également régressé de 1,0 M\$, ou 13,3 %, car un nombre croissant de clients choisissent d'acheter leur propre matériel plutôt que de le louer. De plus, les ventes de produits ont diminué de 0,7 M\$, principalement en raison de la baisse des dépenses de consommation. Le reste de la diminution des autres produits reflète les fluctuations normales des diverses autres sources de produits d'exploitation.

## Charges

### Charges d'exploitation

| Pour les trimestres terminés les 31 mars                        |          |          |                |
|---|----------|----------|----------------|
| (en millions de dollars)  | 2009     | 2008     | Variation en % |
| Coût des ventes   | 169,8 \$ | 146,3 \$ | 16,1           |
| Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation | 157,2    | 180,1    | (12,7)         |
| Frais de vente, généraux et d'administration                    | 143,2    | 155,2    | (7,7)          |
| Impôts sur le capital   | 2,1      | 3,0      | (30,0)         |
| Charges d'exploitation  | 472,3 \$ | 484,6 \$ | (2,5)          |

Au premier trimestre de 2009, les charges d'exploitation ont diminué de 12,3 M\$, ou 2,5 %, comparativement au trimestre correspondant de 2008, essentiellement en raison de la baisse des coûts de la main-d'œuvre et des frais de vente, généraux et administratifs. La diminution des coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation a essentiellement trait aux mesures de restructuration prises à la fin de 2008 et au début de 2009 qui ont créé une structure organisationnelle faisant appel à moins de ressources. En outre, une baisse des travaux contractuels et de la main-d'œuvre liée à l'impartition a été enregistrée en 2009 qui ont principalement trait au projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec. Ce projet avait été amorcé en 2007, et les produits et les charges d'exploitation avaient été reportés jusqu'au premier trimestre de 2008 au moment de la signature du contrat.

Au premier trimestre de 2009, le recul des frais de vente, généraux et administratifs de 12,0 M\$, ou 7,7 % comparativement au trimestre correspondant de 2008 s'explique essentiellement par la baisse de 4,7 M\$ des coûts liés au projet dans le secteur des soins de santé au Québec mentionné précédemment, les

charges de 2007 liées à ce projet ayant été reportées jusqu'au premier trimestre de 2008, ainsi que par les réductions de coûts de 4,1 M\$ dans le cadre des mesures favorisant la productivité en vertu des ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada.

Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 23,5 M\$ des coûts des ventes, essentiellement imputables à la hausse de 21,0 M\$ des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI, étant donné que la croissance de ces produits a exercé une pression à la hausse sur les coûts connexes des marchandises vendues. Les coûts des ventes ont également subi l'incidence de la hausse des coûts liée à une solution d'accès aux services IP offerte à certains clients des services de gros.

#### *Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux*

Au premier trimestre de 2009, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 2,6 M\$, ou 10,5 %, comparativement à celle du premier trimestre de 2008. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts des services rendus de la période découlant d'une hausse du taux moyen utilisé pour actualiser les obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite, dont les participants sont en majorité des employés actifs. Ce taux est passé de 5,6 % à l'exercice précédent à 7,0 %. Ces régimes ont également compté moins d'employés actifs qu'au dernier exercice.

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées se sont établis à 1,9 M\$ au premier trimestre de 2009, comparativement à 1,8 M\$ à l'exercice précédent. Cette augmentation provient de la croissance normale des salaires et de la légère augmentation du nombre de participants à nos régimes de retraite à cotisations déterminées.

#### *Amortissement*

Au premier trimestre de 2009, l'amortissement a augmenté de 1,5 %, ou 2,7 M\$, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2008. En 2008, nous avons raccourci la durée de vie utile estimative de certaines immobilisations, ce qui a augmenté l'amortissement de manière prospective. Nos actifs n'ont subi aucun changement important au cours du dernier exercice.

#### *Frais de restructuration et autres frais*

Au premier trimestre de 2009, les frais de restructuration et autres frais ont été supérieurs de 10,2 M\$ à ceux du premier trimestre de 2008. Cette augmentation s'explique essentiellement par la poursuite des mesures favorisant la productivité et par les modifications apportées à notre structure organisationnelle depuis 2008 et reflète l'offre d'une prime de retraite à un nombre restreint d'employés syndiqués du Canada atlantique.

#### *Intérêts débiteurs*

Au premier trimestre de 2009, les intérêts débiteurs ont été semblables à ceux du premier trimestre de 2008, accusant une baisse de 5,3 %, ou 2,1 M\$. Le niveau d'endettement est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre, et environ 90 % de notre dette est en fait assujettie à des taux d'intérêt fixes. La baisse observée reflète des frais d'intérêt considérablement moins élevés sur la partie de la dette qui est assortie de taux d'intérêt variables.

#### *Économie d'impôts sur les bénéfices*

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par les sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. L'économie d'impôts sur les bénéfices du premier trimestre de 2009 s'est accrue de 10,9 M\$ comparativement à la charge de 1,8 M\$ qui avait été comptabilisée au premier trimestre de 2008. Un ensemble de facteurs explique cet accroissement de 10,9 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices au premier trimestre de 2009 comparativement au premier trimestre de 2008, notamment un montant de 1,2 M\$ découlant de la baisse du bénéfice avant impôts enregistrée au premier trimestre de 2009 comparativement au trimestre correspondant de 2008, un montant de 2,5 M\$ se rapportant à des modifications des taux d'imposition, un montant de 4,0 M\$ attribuable à une modification du mode de

résorption des écarts temporaires ainsi qu'un montant de 2,7 M\$ se rapportant au règlement au premier trimestre de 2008, de questions fiscales liées à des vérifications effectuées lors d'exercices antérieurs avec l'Agence du revenu du Canada, alors que de tels règlements ne se sont pas produits au premier trimestre de 2009.

#### Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle au 31 mars 2009 représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. (34,7 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au premier trimestre de 2009, la part des porteurs sans contrôle dans nos résultats a diminué de 0,1 M\$, soit 0,3 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de 2008, ce qui reflète la légère variation d'un trimestre à l'autre du bénéfice net de Bell Aliant, s.e.c.

#### Résultat net lié aux activités abandonnées

Le résultat net lié aux activités abandonnées reflète les résultats de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale au premier trimestre de 2009 et au trimestre correspondant de 2008. Au premier trimestre de 2009, ces activités abandonnées ont généré un bénéfice net supérieur de 0,7 M\$ à celui du trimestre correspondant de 2008. Cependant, les résultats du premier trimestre de 2008 prenaient également en compte les activités d'AMP, qui reflétaient une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition à cette période.

#### Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés annuels.

| Pour les huit trimestres<br>compris dans la période<br>terminée le 31 mars<br>(en millions de dollars, à l'exception<br>des montants par part) | 2009     | 2008     |          |          |          | 2007     |          |          |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
|  | T1       | T4       | T3       | T2       | T1       | T4       | T3       | T2       |
| Produits d'exploitation  | 828,0 \$ | 813,2 \$ | 815,3 \$ | 815,6 \$ | 837,9 \$ | 819,1 \$ | 808,5 \$ | 795,4 \$ |
| BAIIA <sup>1</sup>   | 355,7 \$ | 365,6 \$ | 371,0 \$ | 361,0 \$ | 353,3 \$ | 365,6 \$ | 369,8 \$ | 355,2 \$ |
| Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>   | 146,0 \$ | 111,1 \$ | 169,3 \$ | 161,5 \$ | 153,9 \$ | 141,2 \$ | 139,8 \$ | 53,1 \$  |
| Bénéfice net (perte nette) :   |          |          |          |          |          |          |          |          |
| Activités poursuivies  | 81,7 \$  | 79,8 \$  | 93,1 \$  | 84,8 \$  | 74,2 \$  | 114,5 \$ | 71,0 \$  | 42,9 \$  |
| Activités abandonnées  | 0,8      | 0,2      | 0,4      | (0,4)    | (9,9)    | 2,9      | 2,2      | 252,7    |
| Bénéfice net   | 82,5 \$  | 80,0 \$  | 93,5 \$  | 84,4 \$  | 64,3 \$  | 117,4 \$ | 73,2 \$  | 295,6 \$ |
| Bénéfice (perte) de base et<br>dilué(e) par part :   |          |          |          |          |          |          |          |          |
| Activités poursuivies  | 0,51     | 0,50     | 0,58 \$  | 0,53 \$  | 0,46 \$  | 0,75 \$  | 0,47 \$  | 0,28 \$  |
| Activités abandonnées  | -        | -        | -        | -        | (0,06)   | 0,02     | 0,01     | 1,66     |
| Bénéfice de base et dilué<br>par part  | 0,51 \$  | 0,50 \$  | 0,58 \$  | 0,53 \$  | 0,40 \$  | 0,77 \$  | 0,48 \$  | 1,94 \$  |
| Liquidités distribuables <sup>1</sup>  | 196,5 \$ | 146,2 \$ | 179,3 \$ | 183,3 \$ | 206,8 \$ | 169,5 \$ | 177,6 \$ | 162,2 \$ |
| Distributions en espèces<br>déclarées <sup>2</sup>   | 164,9 \$ | 164,8 \$ | 164,9 \$ | 164,9 \$ | 163,3 \$ | 160,1 \$ | 161,3 \$ | 163,5 \$ |

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds aux porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à Bell Canada et à BCE sur les parts échangeables en parts du Fonds.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- Le premier trimestre de chaque exercice est généralement marqué par des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI supérieurs provenant de clients du secteur public.
- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada au Québec et en Ontario et du Groupe Bell Nordiq inc. au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'Aliant Directory Services, ce qui a généré un montant de 248,6 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre de 2007 comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre. D'autres mesures de restructuration ont été entreprises en 2008 : une charge de 60,6 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre afin de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite, provision qui a par la suite été contrepassée au cours du quatrième trimestre de 2008.
- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 44,1 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada au Québec et en Ontario et du Groupe Bell Nordiq inc. Au quatrième trimestre de 2007, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,6 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.
- Nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP au cours du premier trimestre de 2008, inscrite dans le résultat net lié aux activités abandonnées. Nous avons commencé à présenter les résultats d'AMP dans les activités abandonnées au cours du deuxième trimestre de 2008.
- En 2008, nous avons annoncé la conclusion d'une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Professional Services (Canada) Inc. (CAE) allait acquérir nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, exercées actuellement sous la marque xwave; nous avons par conséquent commencé à présenter les résultats de ces activités dans les activités abandonnées. L'opération a été conclue le 1<sup>er</sup> mai 2009. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ et comporte un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements, pour un produit total pouvant atteindre 24,8 M\$.

Des détails sur nos résultats du premier trimestre de 2009 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels qui s'y rapportent, qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse [www.bell.aliant.ca](http://www.bell.aliant.ca) et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Gestion des finances et du capital

### Sommaire des flux de trésorerie

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i><br><i>(en millions de dollars)</i>    | 2009     | 2008      | Variation en % |
|---|----------|-----------|----------------|
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :                                     |          |           |                |
| Activités d'exploitation  | 210,2 \$ | 236,1 \$  | (11,0)         |
| Activités de financement  | (89,2)   | (150,8)   | (40,8)         |
| Activités d'investissement  | (107,5)  | (122,7)   | (12,4)         |
| Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies | 13,5 \$  | (37,4) \$ | n.s.           |
| Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | (4,4)    | 0,2       | n.s.           |
| Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie de la période                  | 9,1 \$   | (37,2) \$ | n.s.           |

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des rentrées nettes de 9,1 M\$ au premier trimestre de 2009, comparativement à des sorties nettes de 37,2 M\$ au trimestre correspondant de 2008.

#### *Activités d'exploitation*

Au premier trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 25,9 M\$, ou 11,0 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2008. Les flux de trésorerie utilisés pour financer les variations du fonds de roulement se sont établis à 66,7 M\$ au premier trimestre de 2009, soit une hausse de 17,6 M\$ comparativement à ceux utilisés au premier trimestre de 2008. Les variations du fonds de roulement donnent habituellement lieu à des flux de trésorerie négatifs le premier trimestre de chaque exercice, en partie en raison du paiement des taxes foncières, du paiement des intérêts semestriels et du paiement annuel de primes de fin d'exercice en vertu des régimes de rémunération incitative. Au premier trimestre de 2009, nous avons également enregistré une diminution de 10,0 M\$ des créances et charges à payer relativement au paiement d'indemnités en vertu de l'établissement de la charge de restructuration à payer à la fin de 2008. Outre une augmentation de ces besoins de liquidités découlant des variations du fonds de roulement, un ajustement plus important du bénéfice net lié aux activités poursuivies a été enregistré au premier trimestre de 2009 à l'égard de l'économie d'impôts futurs hors trésorerie comptabilisée au cours du trimestre et de l'augmentation de 1,7 M\$ des besoins de capitalisation liés aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées au premier trimestre de 2009 s'est établi à 27,5 M\$, comparativement à 25,9 M\$ au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation de 1,3 M\$ de nos paiements exceptionnels aux fins de la réduction du déficit des régimes reflète les besoins plus élevés en matière de cotisations pour combler les déficits engagés en 2007, comme il est établi dans les évaluations actuarielles au 31 décembre 2007 que nous avons déposées en 2008. Nous avons amorcé le processus de mise à jour des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2008. Nous nous attendons à ce que ces évaluations soient terminées et déposées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2009 et nous ajusterons nos cotisations de 2009 dans les régimes selon les résultats de ces évaluations. Nous prévoyons une hausse considérable des besoins de capitalisation en fonction des résultats de ces évaluations et nous nous attendons à des paiements exceptionnels aux fins de la réduction du déficit des régimes pour 2009 s'établissant dans une fourchette allant de 90 M\$ à 110 M\$, comparativement à 49,2 M\$ pour l'exercice 2008 en entier.

#### *Activités de financement*

Au premier trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 61,6 M\$ par rapport à ceux du premier trimestre de 2008. Cette baisse est due principalement à un rachat de créances de 55,0 M\$ d'une fiducie de titrisation au premier trimestre de 2008, alors qu'aucun rachat n'a eu lieu en vertu du programme au premier trimestre de 2009. Nous augmentons ou diminuons

le montant des créances cédées à la fiducie de titrisation en fonction du montant des débiteurs admissibles et de notre évaluation de la rentabilité des opérations en question.

Au premier trimestre de 2009, nous avons enregistré un produit net de 85,2 M\$ relativement aux avances à court terme en vertu de nos facilités de crédit bancaires et de nos autres emprunts à court terme, alors qu'en 2008, nous avons enregistré un produit net de 68,7 M\$ relativement à ces facilités. Des flux de trésorerie de 8,1 M\$ ont été affectés aux remboursements nets sur la dette à long terme, aux obligations découlant de contrats de location-acquisition et aux activités de prêts avec des apparentés au premier trimestre de 2009, comparativement à 3,5 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Financement et liquidités » pour une analyse plus détaillée de la dette à court et à long terme.

Les activités de financement comprennent également le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle, qui s'est établi à 166,3 M\$ au premier trimestre de 2009 et à 161,0 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation d'un trimestre à l'autre avait pour but de permettre au Fonds de verser ses distributions accrues par suite de la légère hausse du nombre de parts du Fonds en circulation et de l'accroissement du taux de distribution par part entré en vigueur au mois de février 2008.

#### *Activités d'investissement*

Au premier trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 15,2 M\$ par rapport à ceux du premier trimestre de 2008. Au premier trimestre de 2009, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 107,5 M\$, contre 95,1 M\$ au trimestre correspondant de 2008, soit une hausse de 12,4 M\$ ou 13,0 %. Les dépenses en immobilisations ont été plus élevées en raison du début des investissements liés à une convention à long terme conclue avec Bell Mobilité visant l'établissement d'un réseau amélioré de transport reliant les stations de base du Canada atlantique et de certaines régions du Québec et de l'Ontario. Les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 13,0 % des produits d'exploitation au premier trimestre de 2009, ce qui est légèrement inférieur à notre cible annuelle s'établissant entre 13,5 % et 14,5 %, mais supérieur aux dépenses en immobilisations de 11,3 % à l'exercice précédent. Au premier trimestre de 2008, nous avons également affecté des flux de trésorerie nets de 27,6 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de KMTS le 1<sup>er</sup> février 2008, alors qu'aucun investissement semblable n'a été effectué au premier trimestre de 2009, ce qui a plus que contrebalancé l'augmentation des dépenses en immobilisations d'un exercice à l'autre.

### **Financement et liquidités**

#### *Sources de liquidités*

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons habituellement tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions et d'autres engagements. Cependant, avec la hausse prévue des besoins de capitalisation du déficit des régimes de retraite en 2009, il est probable qu'en plus de recourir aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, nous ferons appel à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite afin de verser les cotisations nécessaires. L'utilisation de cette facilité de crédit à vocation particulière nous permettra de préserver notre capacité et notre accès à des liquidités aux fins de notre exploitation générale en vertu de nos facilités de crédit renouvelables. Nous continuons de surveiller la situation mondiale du crédit et de prendre de telles mesures pour préserver notre accès aux liquidités nécessaires. Notre capacité en matière de liquidités n'a pas subi, et nous ne prévoyons pas qu'elle subira, de conséquences fâcheuses importantes jusqu'ici par suite des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | <b>31 mars 2009</b> |         | <b>31 décembre 2008</b> |         |
|---|---------------------|---------|-------------------------|---------|
| Avoir des associés  | <b>4 852,9 \$</b>   | 52,0 %  | 4 882,9 \$              | 52,5 %  |
| Part des porteurs sans contrôle                                 | <b>1 646,4</b>      | 17,6 %  | 1 662,5                 | 17,8 %  |
| Dette nette   | <b>2 837,2</b>      | 30,4 %  | 2 768,5                 | 29,7 %  |
| Total du capital  | <b>9 336,5 \$</b>   | 100,0 % | 9 313,9 \$              | 100,0 % |

#### *Capital des associés*

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts. Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation au 6 mai 2009, qui demeure inchangé comparativement au 31 décembre 2008, s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

#### *Dette*

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2,25 G\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006. Le 28 avril 2009, Bell Aliant, s.e.c. a déposé un nouveau prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme qui couvrira les émissions futures de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. Les montants prélevés de nos facilités de crédit bancaire non renouvelables comprennent une tranche de 100,0 M\$ qui arrivera à échéance en juillet 2009 et une autre tranche de 50,0 M\$ qui arrivera à échéance en juin 2010. De plus, Télébec et NorthernTel ont des débentures d'un montant total de 143,8 M\$ en cours en vertu de leurs actes de fiducie, et un montant de 22,5 M\$ est en cours en vertu d'obligations découlant de contrats de location-acquisition et d'autres emprunts à long terme. Notre dette à long terme n'a pas subi de modification importante au premier trimestre de 2009 et elle reflète essentiellement les remboursements prévus sur les emprunts.

Nos facilités de crédit à court terme n'ont pas subi de modifications importantes depuis le 31 décembre 2008. Les montants prélevés en vertu de ces facilités ont augmenté de 85,2 M\$ au premier trimestre de 2009 pour s'établir à 293,4 M\$ au 31 mars 2009. Une partie de cette augmentation est imputable à la hausse de 57,0 M\$ des montants prélevés en vertu de notre facilité d'exploitation renouvelable et de 10,0 M\$ en vertu de notre facilité liée à la caisse de retraite. Nous maintenons par ailleurs un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables. Un montant de 17,8 M\$ avait été émis en vertu de ce programme au 31 mars 2009, alors qu'aucun montant n'avait été émis au 31 décembre 2008.

Aucune modification n'a été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

#### *Besoins en liquidités*

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le premier trimestre de 2009 consistaient en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Les besoins de 2009 devraient être semblables à ceux de 2008. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront dans une fourchette estimative de 655 M\$ à 660 M\$ pour 2009.

- Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations de 2009 s'établiront entre 13,5 % et 14,5 % des produits d'exploitation.
- Nous remboursons la dette à court et à long terme selon ses modalités. En 2009, une facilité d'emprunt bancaire à terme non renouvelable de 100,0 M\$ arrive à échéance et nous prévoyons être en mesure d'en financer le remboursement au moyen de nos facilités d'exploitation renouvelables.
- La situation de capitalisation de tous nos régimes de retraite à prestations déterminées accuse un déficit. Le recul des marchés boursiers et des rendements des obligations gouvernementales a provoqué l'accentuation de ces déficits. Nous nous attendons à ce que le montant requis aux fins du financement du déficit pour 2009 augmente pour s'établir entre 90 M\$ et 110 M\$. Nous prévoyons avoir recours à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite pour financer les paiements au titre du déficit des régimes en 2009.
- Les mesures de restructuration annoncées au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités d'un montant d'environ 70 M\$ au cours de l'exercice 2009.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location-exploitation et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

## **Autres arrangements financiers**

### *Obligations contractuelles*

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails portant sur ces engagements sont présentés aux notes 21 et 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2009.

### *Titrisation de créances*

Nous vendons, en vertu d'une convention d'achat et de vente renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$, soit un montant inchangé comparativement au 31 décembre 2008. Plus de détails au sujet de ces conventions sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

### *Utilisation d'instruments financiers dérivés*

Nous utilisons des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt associés à notre dette à court et à long terme ou à des engagements fermes précis. Au 31 mars 2009, nous étions partie à des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 250,0 M\$ et la juste valeur totalisait 14,7 M\$ en faveur de la contrepartie. La juste valeur de ces swaps est comptabilisée dans les passifs dérivés. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable. Plus de détails sur notre utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

## **Opérations entre apparentés**

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2009.

## Principales conventions comptables

Nos états financiers consolidés au 31 mars 2009 et pour le trimestre terminé à cette date ont été préparés conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf en ce qui concerne l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

### Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009, nous avons adopté le chapitre 3064, intitulé « Écart d'acquisition et actifs incorporels », publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA), qui donne des directives sur la gestion, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relativement à ces actifs. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidence importante sur nos activités ni sur nos informations financières.

### *Modifications futures des conventions comptables*

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA révisé constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

### Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises » parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui a remplacé le chapitre 1581, établit des normes d'évaluation des regroupements d'entreprises ainsi que des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui a remplacé le chapitre 1600, reporte les directives canadiennes actuelles à l'égard des aspects de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition, sauf en ce qui a trait aux états financiers consolidés traitant d'une participation sans contrôle. Le chapitre 1602 établit des directives sur le traitement des participations sans contrôle après une acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

### Normes internationales d'information financière (IFRS)

En avril 2008, le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage, intitulé « Adoption des IFRS au Canada », qui propose l'harmonisation complète des PCGR du Canada avec les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le passage se fera au cours d'une période transitoire, certaines normes devant être adoptées avant 2011 et les autres, à la date même de la transition. Le Conseil des normes comptables internationales parraine constamment des projets et rend publiques des prises de position visant à faire évoluer les IFRS; c'est pourquoi il faut s'attendre à ce que le texte des IFRS, à la date de transition, soit différent de sa version actuelle.

Comme il est présenté dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons élaboré une démarche en quatre étapes pour effectuer le passage aux IFRS.

#### *Première étape – sensibilisation et évaluation initiale*

#### *Deuxième étape – évaluation détaillée*

#### *Troisième étape – élaboration*

#### *Quatrième étape – mise en œuvre*

Nous procédons actuellement à la compilation et à l'analyse des renseignements obtenus au cours de l'étape d'évaluation détaillée et présenterons nos conclusions et recommandations relatives aux choix pertinents en matière de conventions comptables à notre comité de vérification au deuxième trimestre de 2009. Nous continuerons d'affiner ces politiques à mesure que nous poursuivrons nos efforts de

conversion. Nous avons commencé à concevoir les modifications à apporter aux processus opérationnels, notamment les systèmes de TI et de traitement des données ainsi que les systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière; de même, nous avons entrepris l'élaboration et le maintien d'un système de deux registres parallèles pour 2010. Nous prévoyons avoir essentiellement terminé la troisième étape d'ici la fin du deuxième trimestre de 2009.

Nous prévoyons entamer la quatrième phase au deuxième trimestre de 2009 et la poursuivre jusqu'au 31 décembre 2010.

## Modifications réglementaires

Les modifications apportées à la réglementation en 2009 et jusqu'au 6 mai 2009 inclusivement qui ont ou pourraient avoir une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

- *Abstention de réglementation* – Une abstention de réglementation a été accordée dans 159 circonscriptions pour les services résidentiels et dans 41 circonscriptions pour les services d'affaires. L'abstention dans deux circonscriptions pour les services résidentiels a été accordée en 2009.
- *Examen des mesures réglementaires* – Le 24 mars 2009, conformément à son instruction en matière de politique publiée antérieurement, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2009-156, en vertu de laquelle il élimine certaines exigences réglementaires relativement à la communication de renseignements aux clients. Le 8 avril 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2009-183 dans laquelle il supprime ou modifie l'exigence réglementaire consistant à effectuer le suivi et la déclaration de données relativement à certains services de télécommunications.
- *Disponibilité des services d'accès de nouvelle génération* – Le 26 janvier 2009, le CRTC a amorcé une instance visant à examiner les questions qui portent sur la configuration, la classification et la faisabilité appropriées d'un service dégroupé d'accès par ligne numérique à paires asymétriques (LNPA) destiné aux concurrents. En attendant le règlement d'une requête que nous avons déposée conjointement avec Bell Canada demandant que l'instance ci-dessus soit traitée parallèlement à une instance demandée par un concurrent portant sur le dégroupement des réseaux de câble, l'instance mentionnée ci-dessus a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Le 11 mars 2009, nous avons déposé, conjointement avec Bell Canada, et Telus a déposé séparément des requêtes demandant que le gouverneur en conseil annule l'ordonnance de télécom 2009-111 du CRTC et modifie la décision de télécom 2008-117, qui établissent les exigences visant la prestation de services groupés de ligne d'abonné numérique de gros à des vitesses équivalentes à celles offertes aux clients des services Internet de détail, y compris les services fournis par l'intermédiaire de nos installations d'accès à la fibre optique jusqu'aux répartiteurs. Nous avons également déposé une requête conjointe demandant au CRTC une suspension de l'exécution de la décision de télécom 2008-117 et de l'ordonnance de télécom 2009-111 du CRTC puisqu'elles se rapportent à ces exigences, en attendant la décision à l'égard des requêtes déposées auprès du gouverneur en conseil. Le 11 mars 2009 également, une requête a été déposée par un concurrent, demandant au gouverneur en conseil d'ordonner au CRTC d'exiger un plus grand dégroupement des services Ethernet de gros et des services groupés de lignes d'abonné numérique ainsi qu'un reclassement de ces services comme des services essentiels, de façon à en abaisser les prix. Le gouverneur en conseil a demandé des commentaires à l'égard de ces requêtes pour le 4 mai 2009.

- *Autres faits nouveaux* – Dans sa décision de télécom 2009-187, le CRTC a rejeté la requête de Rogers Communications Inc. (Rogers) qui demandait l'examen et la modification de la décision de télécom 2008-62 dans laquelle le CRTC a établi que nos obligations envers Rogers en vertu du contrat de licence de 2002 relatif aux structures de soutènement avaient pris fin en mars 2004 lorsque la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick (Énergie NB) a mis un terme à l'entente d'utilisation conjointe sur les structures de soutènement et les installations de tiers conclue entre Énergie NB et nous, aux termes de laquelle nous gérons certaines structures de soutènement d'Énergie NB. Les médias ont rapporté que Rogers avait l'intention de poursuivre cette affaire au moyen d'une action en justice; cependant, à l'heure actuelle, nous ne sommes au courant d'aucune action en justice intentée contre nous relativement à cette affaire.

## **Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats**

### **Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives**

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et d'exploitation prévu pour 2009. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives au marché, financières, opérationnelles et liées aux opérations, et sauf en ce qui a trait à ce qui suit, elles n'ont pas changé de façon importante en date du 6 mai 2009.

### **Gestion des risques**

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à notre notice annuelle de 2008 pour la liste des risques importants auxquels nous sommes exposés à notre avis. La liste des risques mentionnés n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui n'ont pas actuellement, selon nous, une incidence importante sur nos activités consolidées.

Au premier trimestre de 2009, nous n'avons décelé aucun changement important de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans notre notice annuelle de 2008. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

## **Mesures financières non définies par les PCGR**

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

## Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits, des charges et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i> |          |          |
|---|----------|----------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                 | 2009     | 2008     |
| Produits d'exploitation                         | 828,0 \$ | 837,9 \$ |
| Charges   | 682,0    | 684,0    |
| Bénéfice d'exploitation                         | 146,0 \$ | 153,9 \$ |

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

## BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>       |          |          |
|---|----------|----------|
| <i>(en millions de dollars)</i>                       | 2009     | 2008     |
| Bénéfice d'exploitation                               | 146,0 \$ | 153,9 \$ |
| Ajouter :   |          |          |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 22,2     | 24,8     |
| Amortissement   | 177,2    | 174,5    |
| Frais de restructuration                              | 10,3     | 0,1      |
| BAIIA   | 355,7 \$ | 353,3 \$ |

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

### **Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables**

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées comprennent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre des ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de comptes, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de comptes du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous paierons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux futures lois fiscales adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

| <i>Pour les trimestres terminés les 31 mars<br/>(en millions de dollars)</i>             | <b>2009</b>     | <b>2008</b> |
|--|-----------------|-------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                                     | <b>210,2 \$</b> | 236,1 \$    |
| Ajouter (déduire) :  |                 |             |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées | <b>0,7</b>      | 1,8         |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds                            | <b>(12,0)</b>   | (0,3)       |
| Dépenses en immobilisations  | <b>(107,5)</b>  | (95,1)      |
| <b>Liquidités distribuables normalisées</b>  | <b>91,4</b>     | 142,5       |
| Ajouter (déduire) :  |                 |             |
| Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :     |                 |             |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)                  | <b>66,7</b>     | 49,1        |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds         | <b>11,0</b>     | (0,8)       |
| Capitalisation du déficit des régimes de retraite  | <b>13,7</b>     | 12,4        |
| Frais de restructuration   | <b>9,4</b>      | 0,1         |
| Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés  | <b>2,1</b>      | 3,0         |
| Autres ajustements :   |                 |             |
| Charge (économie) d'impôts exigibles   | <b>-</b>        | (3,9)       |
| Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement   | <b>2,2</b>      | 4,4         |
| <b>Liquidités distribuables</b>  | <b>196,5 \$</b> | 206,8 \$    |

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être de façon importante, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

## Contrôles et procédures

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

C'est à la direction qu'incombe la responsabilité d'élaborer et de maintenir un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière, au sens où l'entend le *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Notre système de contrôle interne est fondé sur le cadre et les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.